



NATIONAL ASSEMBLY OF ZAMBIA

Parliament Buildings

P.O Box 31299

Lusaka

[www.parliament.gov.zm](http://www.parliament.gov.zm)

**RAPPORT DE LA 148<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE  
ET D'AUTRES RÉUNIONS CONNEXES, TENUES DU**

**21 AU 28 MARS 2024**

**À GENÈVE, EN SUISSE**

**PRÉSENTÉ PAR LA TRÈS HONORABLE MME NELLY BUTETE  
KASHUMBA MUTTI, SC, MP, FAPRA**

**LORS DE LA 55<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FP-SADC QUI SE  
TIENDRA DU 1<sup>ER</sup> AU 7 JUILLET 2024**

**À LUANDA, EN ANGOLA**

## 1.0 INTRODUCTION

### LA 148<sup>ÈME</sup> ASSEMBLEE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE ET D'AUTRES REUNIONS CONNEXES

#### 1.1 PARTICIPATION

La 148<sup>ème</sup> Assemblée, qui avait pour thème « **Diplomatie parlementaire : lancer des passerelles pour la paix et la compréhension** » a attiré la participation de plus de 1 479 délégués, dont plus de 800 parlementaires issus de 144 parlements membres. Cinquante et un (51) Présidents et quarante-huit (48) Vice-présidents ont également participé à l'Assemblée. Parmi ces délégués, 36 % étaient des femmes et 27 % des jeunes Parlementaires.

Des observateurs provenant de diverses Associations parlementaires, du système des Nations unies et d'autres institutions clés qui soutiennent les parlements des différents Groupes géopolitiques ont également participé à l'Assemblée et aux réunions connexes.

#### 1.2 OUVERTURE OFFICIELLE DE LA 148<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE

La réunion a été officiellement ouverte par la Présidente, Dr Tulia Ackson. Dans ses observations préliminaires, la Présidente Tulia a indiqué que le thème de l'Assemblée sur la diplomatie parlementaire, avec un accent particulier sur la paix et la sécurité en tant qu'éléments principaux pour 2024, s'est tenue au bon moment compte tenu de la prolifération des conflits dans le monde. Elle a ajouté que cette situation avait ramené l'UIP à ses principes fondateurs en tant que point focal du dialogue parlementaire mondial. Elle a notamment cité le Moyen-Orient, l'Ukraine et la Fédération de Russie, ainsi que le Sahel, et s'est engagée à ce que, durant son mandat de présidente, l'UIP étende sa promotion du dialogue parlementaire aux nombreuses autres situations où il est nécessaire.

Le Secrétaire général, M. M. Chungong, M. D. Carden, Président du Conseil du Forum des jeunes parlementaires, Mme C. Lopez Castro, Présidente du Bureau des femmes parlementaires, Mme M. Robinson, Présidente du groupe des Sages, ancienne Présidente de l'Irlande, ont également pris la parole.

L'Assemblée a également adopté les rapports des Commissions permanentes suivantes :

- i) Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale - *a présenté la résolution sur l'impact social et humanitaire des systèmes d'armement autonomes et de l'intelligence artificielle ;*
- ii) Commission permanente du développement durable - a présenté la résolution sur les partenariats pour l'action en faveur du climat : promouvoir l'accès à une énergie verte abordable et garantir l'innovation, la responsabilité et l'équité ;
- iii) Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme ; et
- iv) Commission permanente des Affaires des Nations Unies.

L'Assemblée a également reçu et adopté les rapports des différents Groupes consultatifs de l'UIP.

L'Assemblée a, en outre, adopté à l'unanimité la Déclaration de Genève présentée par les deux plus jeunes députées de Thaïlande et de Namibie respectivement, qui synthétise et réaffirme l'engagement de l'UIP en faveur de la diplomatie parlementaire pour relever les défis croissants en matière de paix et de sécurité internationale.

## **2.0 RÉSULTATS DE LA 213<sup>ÈME</sup> RÉUNION DU CONSEIL DIRECTEUR DE L'UIP**

### **2.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT :**

Le Conseil directeur a pris note du rapport de la Présidente de l'UIP sur les activités réalisées depuis son élection à la présidence en octobre 2023. Les participants à la réunion ont noté que les activités s'articulaient autour de trois objectifs, comme indiqué ci-dessous.

- i) ***Renforcer la paix et la sécurité par le dialogue*** - Grâce à cela, la Présidente s'est rendue en novembre 2023 au Moyen-Orient (Israël et Palestine) et a rencontré le Premier Ministre palestinien, S.E. Mohammad Shtayeh, ainsi que le Président du Parlement israélien. Ces réunions ont permis à la Présidente de l'UIP de mieux comprendre le conflit. Elle a souligné que les deux parties étaient disposées à dialoguer et à résoudre le problème à l'époque.
- ii) ***Renforcer la visibilité de l'UIP*** - parmi les principales réunions auxquelles la Présidente a participé sur le thème de la visibilité, on peut citer un webinaire sur la prévention et la réponse à la violence contre les femmes dans les Parlements, la 9<sup>ème</sup> Consultation des Présidents de parlement du MIKTA sur le renforcement du multilatéralisme et le traitement des relations intergénérationnelles, qui s'est tenue à Bali, le Forum diplomatique d'Antalya, qui s'est tenu en Turquie, et le Forum des Présidentes de parlement, qui s'est tenu en France.
- iii) ***Soutien à la mise en œuvre de la stratégie de l'UIP*** - La Présidente de l'UIP a participé au débat général de haut niveau de la CdP 28 qui s'est tenu aux Émirats arabes unis. Par ailleurs, la Présidente de l'UIP a participé à l'Audition parlementaire de 2024 aux Nations unies ainsi qu'à la réunion parlementaire annuelle UIP - ONU Femmes lors de la 68<sup>ème</sup> session de la Commission des femmes qui s'est tenue à New York (États-Unis).

### **2.2 RAPPORT D'IMPACT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LES ACTIVITÉS DE L'UIP EN 2023**

Le Conseil directeur a examiné le rapport présenté par le Secrétaire général sur les activités entreprises depuis la réunion du Conseil directeur tenue à Luanda (Angola), conformément aux cinq objectifs stratégiques et aux buts politiques de l'UIP, piliers du Plan stratégique de l'UIP (2022-2026).

La réunion a également approuvé à l'unanimité et autorisé le Secrétariat à procéder à la signature du protocole d'accord avec le Mouvement des non-alignés, étant donné que l'organisation partage plusieurs objectifs stratégiques susceptibles d'apporter un avantage mutuel aux deux institutions. Il a toutefois été noté que les détails complets de l'accord type seraient examinés à une date ultérieure, mais qu'ils porteraient essentiellement sur le renforcement des capacités.

Parmi les événements les plus marquants au cours de l'année écoulée, on peut citer les suivants :

- Augmentation du nombre de membres à 180 Parlements membres et 15 Membres associés
- 762 cas de violation des droits de l'homme examinés par l'UIP
- Plus de 150 000 visiteurs sur les vidéos sur les changements climatiques
- 35,3 % de Femmes Parlementaires aux assemblées de l'UIP (l'UIP a soutenu la Sierra Leone avec le système des quotas, ce qui a permis d'augmenter le nombre de femmes élues au Parlement).
- 26,6 % des jeunes Parlementaires aux assemblées de l'UIP

## **2.3 RAPPORT FINANCIER DE L'UIP**

Le Conseil directeur a pris note de l'état financier de l'Organisation ainsi que du rapport financier vérifié par le gouvernement indonésien, conformément à l'article 13 du Règlement financier de l'UIP. Il a été noté que la situation financière reste stable et est marquée par une grande solvabilité. La mobilisation des contributions volontaires a également augmenté, y compris le don d'un million de dollars des Émirats arabes unis. Parmi les accords de financement importants figurent :

- i) Agence suédoise de développement international (SIDA) ;
- ii) Le Conseil de la Shura/Choura du Qatar ;
- iii) Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) du Canada ;
- iv) The Irish Aid ; et
- v) Organisation mondiale de la santé

Le Conseil directeur a également noté que le financement externe de l'organisation ne représentait que 27 %, le reste étant généré en interne.

## **2.4 RAPPORT SUR LES MEMBRES DE L'UIP ET SITUATION DANS LES AUTRES PARLEMENTS**

**2.4.1** Le Conseil directeur a pris note de l'état des Parlements qui ne fonctionnent pas, des Parlements de transition et des autres défis auxquels sont confrontés un certain nombre de parlements, comme indiqué ci-dessous.

#### 2.4.1.1 PARLEMENTS QUI NE FONCTIONNENT PAS

- **Afghanistan** - Le Parlement a été dissous par les Talibans, mais il a continué à participer aux réunions de l'UIP en tant qu'observateur.
- **Guinée-Bissau** - Le Parlement a été dissous par le Président en violation de la Constitution qui interdit la dissolution du Parlement dans les 12 mois. L'UIP continuera à apporter sa solidarité au Parlement.
- **Haïti** - Pas de Parlement en état de fonctionner, le pays ayant en fait été mis sous la coupe des gangs, sans perspective d'élections dans un avenir proche. Le Premier Ministre avait depuis quitté le pays et ne prévoyait pas d'y revenir. L'UIP continuera à suivre de près cette situation.
- **Myanmar** - la situation est similaire à celle de l'Afghanistan : les militaires ont pris le contrôle du pays et ont refusé de reconnaître les élections démocratiques organisées en 2020. Le Conseil directeur a réaffirmé sa décision de continuer à autoriser les députés résidant à l'étranger à assister aux réunions en tant qu'observateurs.
- **Niger** - Le Parlement ne fonctionne plus depuis la dissolution par les militaires de l'assemblée législative démocratiquement élue. Il est prévu de créer un Conseil consultatif de la Transition qui servira de pouvoir législatif pendant la Transition. L'UIP continuera à suivre de près la situation.
- **Soudan** - Le Parlement ne fonctionne plus depuis que les militaires ont pris le pouvoir en 2019. En 2021, l'UIP a suspendu le Soudan de son statut de membre. En 2023, une guerre civile a éclaté dans le pays et il n'y a aucune perspective d'élections. Le Conseil directeur a donc maintenu sa position antérieure de suspendre le Soudan.

#### 2.4.1.2 PARLEMENTS DE TRANSITION

Le Conseil directeur a également reçu une mise à jour sur les Parlements de transition, notamment **au Burkina Faso, au Tchad, au Gabon, en Guinée, en Libye, au Mali et au Sud-Soudan**. Concernant les sept parlements de transition, le Conseil directeur a recommandé que l'UIP continue à suivre la situation et à accorder une assistance lors de la rédaction de nouvelles constitutions et de cadres législatifs.

#### 2.4.1.3 PAYS OÙ LA SITUATION POLITIQUE A UN IMPACT SUR LE FONCTIONNEMENT DU PARLEMENT

Le Conseil directeur a reçu une mise à jour sur les pays dont la situation politique instable a un impact négatif sur le fonctionnement des parlements. Ces pays comprennent **la République bolivarienne du Venezuela, la Palestine et le Yémen**. L'UIP continuera à suivre de près la situation dans les pays.

#### **2.4.1.4 PAYS OÙ LA SITUATION POLITIQUE CONSTITUE UNE MENACE POTENTIELLE POUR LA CAPACITÉ DES PARLEMENTS DE S'ACQUITTER DE LEURS FONCTIONS**

Il s'agit de **la Bosnie-Herzégovine, de l'Eswatini, du Pérou et de la République arabe syrienne**. L'UIP continuera à suivre la situation et le Secrétariat a été chargé de fournir des mises à jour régulières. Par ailleurs, le Conseil directeur a pris note de la proposition de recommandation du Comité exécutif de retirer l'Eswatini et le Pérou de la liste suite aux évolutions positives dans les deux pays.

#### **2.5 DEMANDE POUR DEVENIR OBSERVATEURS DE L'UIP**

Le Conseil directeur a approuvé la recommandation du Comité exécutif concernant la demande de la Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine et des Caraïbes (COPPPAL) d'être observateurs auprès de l'UIP. Cette décision était fondée sur les objectifs similaires que partageaient les deux organisations et qui se traduiraient par des avantages mutuels.

#### **2.6 BUREAUX RÉGIONAUX DE L'UIP**

Le Conseil directeur a pris note du pilotage de la mise en place des bureaux régionaux par l'UIP à la suite de la demande de l'Uruguay et de l'Égypte de gérer ces bureaux. Il a également été noté qu'un accord de deux ans entre l'Uruguay et l'UIP avait été signé, après quoi un examen serait ensuite effectué. Il a été noté que les pays hôtes prendraient en charge tous les coûts liés au fonctionnement des bureaux, tandis que l'UIP n'apporterait qu'un soutien logistique.

Une fois le projet pilote terminé, les pays, par l'intermédiaire de leurs Groupes géopolitiques, devraient avoir la liberté d'ouvrir les bureaux régionaux afin de favoriser non seulement l'établissement de liens en dehors des réunions de l'Assemblée, mais aussi la visibilité, conformément à la stratégie de communication de l'Union interparlementaire (UIP).

#### **2.7 GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DE L'UIP SUR LA GUERRE EN UKRAINE/QUESTIONS SUR LE MOYEN-ORIENT**

Le Conseil directeur a pris note des progrès enregistrés par le Groupe de travail mis en place pour faire face à la guerre en Ukraine. Tout en reconnaissant que le Groupe de travail spécial avait rencontré quelques difficultés, notamment pour s'entretenir avec le Président de la Russie, il a été décidé que l'UIP devait poursuivre ses efforts. Le Conseil directeur a confirmé la recommandation du Comité exécutif de maintenir le Groupe de travail spécial.

Le Conseil directeur a en outre décidé que l'UIP devrait également renforcer sa présence dans d'autres initiatives de paix similaires lancées par d'autres organismes, telles que le Sommet de la paix de Genève organisé pour résoudre la Guerre en Ukraine.

En ce qui concerne les questions relatives au Moyen-Orient, le Conseil directeur a pris note et reconnu les efforts déployés par la Présidente de l'UIP à la suite de ses réunions avec les autorités palestiniennes et israéliennes au sujet du conflit

dans la bande de Gaza. Le rapport de la Commission sur les questions du Moyen-Orient a été adopté.

## **2.8 POINTS D'URGENCE**

Conformément à l'article 11, paragraphe 1, et à l'article 14, paragraphe 2, des Statuts, six points ont été inscrits comme Points d'urgence. Après des débats, seules trois propositions ont été retenues pour être considérées comme des points d'urgence. Le Groupe géopolitique de l'Afrique a soumis un point d'urgence par l'intermédiaire de l'Afrique du Sud *sur la sensibilisation aux mesures conservatoires indiquées par la Cour internationale de Justice pour l'Israël en ce qui concerne Gaza et la nécessité d'une intervention d'urgence sur la crise humanitaire à Gaza.*

À l'issue du vote, aucune des trois propositions n'a recueilli la majorité des deux tiers requise pour être inscrite à l'ordre du jour, conformément à l'article 11.2(a) du Règlement de l'Assemblée. C'est malheureusement la deuxième fois consécutive qu'un point d'urgence n'est pas inscrit à l'ordre du jour. Cette situation s'explique principalement par les divisions et les positions prédéterminées des Groupes géopolitiques. Il suffirait de mentionner qu'il s'agit d'un des points qu'examine le Groupe de travail chargé des amendements aux Statuts, à la suite de propositions visant à réduire le seuil statutaire, de la majorité des deux tiers à la majorité simple, pour le vote sur l'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour.

## **2.9 ÉLECTIONS ET NOMINATIONS LORS DE LA 148<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE**

Au total, vingt-six (26) postes ont été pourvus pendant l'Assemblée, ainsi que d'autres nominations. Les personnes suivantes ont été élues, provenant du Groupe géopolitique de l'Afrique.

- i) **Comité exécutif** - Mme I.K. Godalena en remplacement de Mme I K N Sabangu (RDC) qui n'est plus Parlementaire.
- ii) **Vice-président de l'UIP** - M. A Kharchi (Algérie) a été élu Vice-président pour représenter le Groupe géopolitique de l'Afrique. Chaque Groupe géopolitique a élu un Vice-président.
- iii) **Bureau des femmes parlementaires** - Mme Z Mashaba en remplacement de Mme N Bujela (Eswatini) qui n'est plus Parlementaire.
- iv) **Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et la violence** - M. E.J. Mulembwe (Mozambique).
- v) **Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme** - M. E. Uwizeyimana (Rwanda) à pourvoir lors de la 149<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP.

## **2.10 AMENDEMENTS STATUTS ET AU RÈGLEMENT DE L'UIP**

Suite aux propositions d'amendements aux Statuts et au Règlement intérieur de l'UIP présentées par les Groupes géopolitiques, le Comité exécutif a constitué un

Groupe de travail ou un Sous-comité chargé d'examiner les amendements proposés et de présenter un rapport au Comité exécutif avant que le Conseil directeur ne les approuve. J'ai été élu pour présider cet important Sous-comité, qui a déjà tenu trois réunions. Le rapport final sera présenté au Conseil directeur après avoir été approuvé par le Comité exécutif lors de la 149<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP.

## **2.11 PROCHAINES RÉUNIONS DE L'UIP**

Le Conseil directeur a approuvé la recommandation du Comité exécutif concernant l'accueil par l'Ouzbékistan de la 150<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP et des réunions connexes au mois d'avril 2025. En ce qui concerne la 149<sup>ème</sup> Assemblée et les réunions connexes prévues pour le mois d'octobre 2024, aucun Parlement membre n'a manifesté son intérêt pour l'accueillir. Le Conseil directeur a donc approuvé la recommandation du Secrétariat de l'accueillir à Genève.

## **2.12 CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT / CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTES DE PARLEMENT POUR 2025**

Le Conseil directeur a approuvé la composition du Comité préparatoire de la Sixième Conférence mondiale des Présidents de parlement, qui comprend seize (16) Présidents de parlement des six Groupes géopolitiques et deux membres du Comité exécutif, dont j'étais l'un des nominés. Le Groupe géopolitique de l'Afrique était représenté respectivement par la Présidente du parlement de l'Angola et le Président du parlement de l'Algérie. La Conférence se tiendra du 29 au 31 juillet 2025 à Genève, en Suisse. La première réunion préparatoire s'est tenue les 16 et 17 mai 2024 à Genève. La deuxième et dernière réunion préparatoire aura lieu en marge de la 149<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP, au mois d'octobre.

Par ailleurs, la réunion préparatoire du Quinzième Sommet des Présidentes de parlement s'est également tenue le 17 mai 2024 au Secrétariat de l'UIP à Genève. Le Comité était composé de six Présidents de Parlement de chaque Groupe géopolitique. La Très Honorable Carolina Cerqueira, Présidente du Parlement de l'Angola, a été désignée pour représenter le Groupe géopolitique de l'Afrique. La conférence était prévue le 28 juillet 2025, juste avant la Conférence mondiale des Présidents de parlement

## **2.13 PRIX UIP RANDAL CREMER – FRÉDÉRIC PASSY**

Le Prix Cremer - Passy pour 2024 sera décerné lors de la 149<sup>ème</sup> Assemblée et des réunions connexes en octobre 2024. Le Prix de 2024 était ouvert aux Parlementaires en exercice qui apportent une contribution exceptionnelle à la défense et à la promotion des objectifs de l'UIP ainsi qu'à ceux qui ont contribué à un monde plus uni, plus pacifique, plus durable et plus équitable.

Les nominations devaient être acheminées par les Groupes géopolitiques et devaient comporter deux nominés, le titulaire et un suppléant. La date limite de dépôt des candidatures était fixée au 30 avril 2024. J'espère que notre groupe régional a présenté des candidatures avant la date limite.

## **3.0 CONCLUSION**



En conclusion, permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier le représentant sortant du groupe SADC au sein du Comité exécutif de l'UIP, l'Honorable Avocat Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda, Président du Parlement du Zimbabwe, pour son immense contribution au Comité exécutif de l'UIP et à la représentation efficace du Groupe géopolitique de la SADC et, par extension, du Groupe géopolitique de l'Afrique.

Je vous remercie.

---